

Vous êtes  
graphiste, typographe,  
percevez  
vos droits d'auteur,  
adhérez à la Saif !

la saif

Société  
des Auteurs des arts visuels  
et de l'Image  
Fixe

La Saif protège, défend le droit d'auteur  
et rémunère les auteurs pour leurs  
exploitations en France et à l'étranger.

Les œuvres graphiques  
et plastiques sont clairement  
visées par l'article L.112-2  
du Code de la propriété  
intellectuelle. **En tant  
que graphiste, vous avez  
la qualité d'auteur** et pouvez  
rejoindre la Saif.

En raison de l'impossibilité  
pour un auteur de gérer seul  
les exploitations multiples  
qui sont faites de ses œuvres  
(photocopiés de livres  
ou de magazines, prêts  
d'ouvrages en bibliothèques,  
copie des œuvres à titre privé,  
notamment à partir d'Internet,  
de la télévision ou de votre  
smartphone...), la loi impose  
que ces droits soient perçus  
et répartis collectivement  
par des sociétés d'auteurs.

**Gardez à l'esprit que  
ces rémunérations sont prévues  
pour compenser l'exploitation  
massive de vos œuvres,  
laquelle va bien au-delà  
de la commande initiale.**

Au titre des **droits collectifs**,  
ces différentes exploitations  
qui sont faites de vos œuvres  
génèrent des revenus  
supplémentaires qui vous sont  
reversés par la Saif.

La Saif peut également gérer  
vos autres droits d'auteur.  
Cette gestion peut se faire  
exploitation par exploitation :  
autorisation pour un logo,  
une police de caractère dans  
un livre, un magazine,  
une affiche... La Saif est  
également habilitée à conclure  
des **accords généraux** avec  
les diffuseurs (Internet,  
télévision...) pour l'ensemble  
de ses auteurs.

En devenant sociétaire de la Saif,  
vous disposez aussi  
d'une **banque d'images en ligne**  
qui vous permet de **faire  
connaître vos œuvres**  
et de les diffuser dans le respect  
des droits.

**L'action culturelle de la Saif  
soutient la création  
contemporaine**, notamment  
la production d'expositions  
collectives, de projets éducatifs  
et de manifestations culturelles.  
Elle contribue régulièrement  
aux expositions réalisées  
par Le Signe, Centre National  
du Graphisme de Chaumont.

Renseignez-vous !

**Rencontrez-nous !**

La Saif organise des **permanences juridiques**  
les vendredis de 10h à 12h30 sans rendez-vous,  
82 rue de la Victoire 75009 Paris

la saif Société des Auteurs des arts visuels et de l'Image Fixe

T 01 44 61 07 82 saif@saif.fr <http://saif.fr>